

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 DECEMBRE 2022

NOMBRE

Des conseillers en exercice	25
De présents	19
De votants	23

OBJET

N° 2022-12-15

Cession de terrain

L'an deux mille vingt deux, le douze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.ALLIERI Gérard, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-M.SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mme USELDINGER-M.LAPUH-Mmes PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-ZANCHIN

Excusés :

Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
M.SULLI ayant donné pouvoir à M.SIBELLA
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à M.ALLIERI
M.TURCHI ayant donné pouvoir à M.PESCE

Absentes : Mmes RUETTE-TYDEK - FONDEUR

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 15 décembre 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 5 décembre 2022.

Le Maire,



Le Maire explique aux élus présents que la Municipalité a la possibilité de vendre une petite parcelle de terrain cadastrée n°ZB 383, d'une contenance de 289 m², située rue de la Carrière, dans l'enceinte du complexe funéraire.

Considérant les explications fournies,
Vu l'avis du Service de France Domaine en date du 8 Novembre 2022,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

DECIDE de la vente de la parcelle ci-dessous à LEXY FUNERAIRE :

- ZB 383 d'une contenance de 289 m²,
au prix de 7 000 euros.

DIT que l'acquéreur prendra à sa charge tous les branchements et qu'il paiera tous les frais de l'acte de vente.

DIT que les frais d'intervention du géomètre seront à la charge de la Commune.

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-20221212-2022_12_15-